

par un billet déposé entre les mains de Mgr. Camille de Neufville, archevêque de Lyon, que si Bellecour était adjugé au Consulat pour 38,000 livres, il remettrait audit sieur de Saint-Maurice le fief et la rente noble de Bellecour pour 22,000 livres et garderait la place pour 16,000 livres.

Le Consulat, en conséquence de cette convention, remit, en 1661, au sieur de Saint-Maurice le fief de Bellecour et se réserva la place et le fief sur icelle. Cette remise fut homologuée au Conseil. Le sieur de Saint-Maurice céda en même temps, aux sieurs de Pomey et Mascranny (12), les deux tiers de ce que le Consulat lui avait remis.

(12) *Mascranny*. *Alexandre Mascranny*, prévôt des marchands en 1642, seigneur de Thunes, épousa *Cornélie Lumagne*. (Les armes des *Lumagne* sont peintes sur une boiserie de l'hôtel de la Valette, ce qui indiquerait que cette famille le possédait avant les *Mascranny*.) *Alexandre* fut père de *Jean-Baptiste*, seigneur de Thunes qui ne laissa qu'une fille mariée à M. *Le Nain*, intendant du Languedoc.

*Paul Mascranny*, frère d'*Alexandre*, prévôt des marchands en 1667, épousa *Anne Pellot*, dont il eut *Barthélemy* et *Lawre*, qui épousa *Laurent Planelli de la Vallette*.

*Barthélemy Mascranny*, maître des requêtes, épousa *Jeanne-Baptiste Le-fevre de Caumartin*, dont il n'eut qu'une fille, *Marie-Magdeleine*, mariée, en 1709, à *François-Joachim-Bernard Potier*, duc de *Gesvres*, avec lequel elle eut un procès célèbre en séparation pour cause d'impuissance. Elle mourut en 1717. Les pièces de ce procès ont été imprimées à Rotterdam, en 1714.

*Barthélemy Lumagne*, originaire des Grisons ainsi que les *Mascranny*, avait fondé la chapelle des Carmes-Déchaux, à Lyon. Son frère *Jean-André Lumagne*, mort en 1637, épousa *Marguerite de Drouart* et fut père de *François* qui fut échevin en 1663 et de *Cornélie* qui épousa *Alexandre Mascranny*.

*Laurent Planelli*, seigneur de la Valette, prévôt des marchands en 1687, fils de *Baptiste Planelli*, trésorier de France en 1626 et de *Marie Besset de la Valette*, fut membre de l'Académie de Lyon et épousa *Laure Mascranny*. (Voir la Notice de M. *Aug. Bernard*, *Revue du Lyonnais*, octobre 1853.) Son hôtel passa à M. *Desfours* qui vendit une partie des terrains à M. *Sain*.